Bulletin d'information municipale de Villieu-Loyes-Mollon



Mairie de Villieu-Loyes-Mollon 95 avenue Charles de Gaulle 01800 Villieu-Loyes-Mollon ② 04 74 61 04 60 ☐ http://www.villieu-loyes-mollon.fr

INFORMER - IMPLIQUER - INTERESSER

N° 4

NOVEMBRE 2008

Directeur de publication : Eric Beaufort Rédaction & conception : Commission de la communication

ADMR:

Pourmieux vous servir



De gauche à dtoite : M. Jack Tailland - Adjoint aux affaires sociales • Mme Marguerite Pichat - Présidente de l'ADMR (antenne de Villieu-Loyes-Mollon) • M. Éric Beaufort - Maire de Villieu-Loyes-Mollon) • M. Claude Marcou - Conseiller Général • M. Charles de la Verpillière - Député de l'Ain • Mme Liliane Gobet - Présidente Fédérale de l'ADMR

Le 26 septembre dernier, l'ADMR ouvrait officiellement les portes de ses nouveaux locaux au public. A cette occasion, de nombreuses personnalités avaient cordialement répondu à l'invitation de madame Pichat.

suite en page intérieure [...]

Informations rue de la Gare

Dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Gare, les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité basse tension et téléphonique (fourreaux), débuteront semaine 48 pour une durée de 4 semaines.

Courant janvier 2009, France Télécom interviendra pour reprendre les branchements des particuliers afin d'enlever les poteaux bétons existants. Les travaux de voirie s'enchaîneront en février. Ces travaux entraîneront des gênes, soit par la mise en place d'alternats par feux tricolores soit par des sections de route barrée.

Nous vous tiendrons informés des restrictions de circulation au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Merci de votre compréhension et de votre patience.

ERRATUM

Dans le numéro précédent du 3 en Ain, nous vous présentions les nouveaux horaires de la bibliothèque. Ces horaires étaient malheureusement erronés. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Voici les horaires exacts de la bibliothèque :

Mercredi 16 h - 19 h Vendredi 16 h - 19 h Samedi 9 h 30 - 12 h

Editorial

Lorsque paraîtra ce 4º numéro du 3 en Ain, nous aurons dû mettre en place, pour la première fois, le service minimum d'accueil en cas de grève des



Éric BEAUFORT

Maire

enseignants des écoles maternelles et élémentaires. La commission éducation jeunesse a en effet décidé de se conformer à la loi d'août 2008 qui oblige les communes à mettre en œuvre ce dispositif lorsque plus de 25 % des enseignants se sont déclarés grévistes au moins 48 heures avant.

Le principe consiste à créer un service de garderie afin d'accueillir les enfants dont l'enseignant sera absent.

Il s'agit bien d'une garderie car les personnes en charge des enfants n'assureront pas d'enseignement.

Le dispositif à Villieu-Loyes-Mollon sera organisé en collaboration entre la Mairie et l'Association des 3 Villages (A3V) qui gère le périscolaire et le restaurant scolaire.

L'A3V mettra son personnel compétent à disposition, la commune un certain nombre d'employés municipaux (ATSEM, policier municipal...) et des membres du conseil municipal viendront renforcer cette équipe.

Lors des réunions de préparation, dont la dernière s'est tenue le vendredi 14 novembre en présence des représentants des parents d'élèves, le problème du nombre de personnes volontaires capables d'assurer l'encadrement des enfants lors d'une grève massive a été mis en évidence. C'est pour cela qu'un appel a été lancé aux parents d'élèves susceptibles de venir renforcer ce dispositif. Dans le cadre de mouvements à venir, il serait également intéressant que des personnes disponibles de la commune puissent venir nous prêter main forte. Les volontaires peuvent se faire connaître en mairie.

Lois de ma participation à l'assemblée générale de l'Association des Maires de l'Ain, qui s'est tenue samedi 15 novembre, j'ai constaté durant les débats qu'un grand nombre de communes de toutes tailles n'appliqueraient pas la loi compte tenu des difficultés rencontrées. J'espère que notre implication et celle de l'ensemble des volontaires nous ayant rejoint, nous auront permis de recevoir les enfants dans les meilleures conditions d'accueil et de sécurité et que cet effort donnera entière satisfaction aux parents concernés.

Pour conclute ce dernier éditorial de l'année 2008, je m'associe à l'ensemble du Conseil Municipal pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous donner rendez-vous le 10 janvier 2009 pour la cérémonie des vœux de la Municipalité.

Joyeux Noël à tous.

Une "cure de jouvence" pour les ouvrages de la RD984 à Villieu et Mollon!

L'ensemble des ouvrages situés sur le réseau routier départemental de l'AIN fait l'objet d'une visite annuelle de surveillance et de contrôle.

Suite à ces inspections, le service des travaux du Conseil Général (CG01) a procédé à une hiérarchisation des interventions suivant les dégradations constatées. Les ponts situés en traverse de



Villieu et Mollon, permettant à la route départementale N° 984 de franchir le Toison et le Gardon, nécessitaient quelques travaux d'entretien, sans pour autant craindre pour leur solidité et leur longévité.

L'entreprise Perruche a réalisé les travaux suivants, pour le compte du

- Nettoyage et élagage des abords immédiats en amont et en aval des ouvrages;
- Reprise des talus ;
- Sablage des murs, mise en place d'un revêtement protecteur sur les
- Réalisation d'un béton projeté, sous les voûtes pour consolidation et création de barbacanes pour assurer le drainage du corps de
- Rejointoiement des murs en retour et pose de croix de St André sur l'ouvrage du Gardon pour assurer une meilleure stabilité de ces
- Reprofilage et aménagement des bas côtés de la chaussée sur l'ouvrage du Gardon.

La difficulté rencontrée sur ces chantiers était de protéger les rivières du Gardon et du Toison pour éviter leur pollution par les excédents de béton. L'accès sous l'ouvrage du Toison a nécessité la mise en œuvre d'une nacelle "négative" afin d'accéder à l'intrados de la voûte.

Rappelons que notre Commune possède, sur son réseau de voirie, un parc de cinq ouvrages dans un état sécurisé mais vétuste. La commission voirie/réseaux engagera, dès 2009, une réflexion sur leur état.

Apercu de quelques travaux de voirie.

En attendant la parution en janvier prochain du bulletin municipal, dans lequel nous consacrerons plus de détails sur les travaux communaux, nous vous proposons dès à présent, un petit tour des travaux de voirie déjà réalisés sur notre commune.

Monthoz: réfection d'enrobé, route de Loyes ▼





Mollon: réfection d'enrobé, chemin du Mas Lurty ▼





Loves: Reprise du passage surélevé, route de Crans ▼





Villieu : réfection de chaussée, rue de la Cure ▼





Une visite qui coule de source...



Afin de familiariser les membres du conseil municipal au fonctionnement des réseaux d'eau potable et d'assainissement, une visite des différentes installations de notre commune a été organisée avec l'entreprise SOGEDO (société fermière)

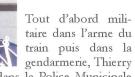
Dans le bulletin municipal du mois de Janvier, les détails de ces visites vous seront donnés, mais nous pouvons déjà retenir que

- pour Villieu et Loyes, l'eau potable de notre robinet provient de deux puits situés dans la zone de captage des Brotteaux à Villieu. Cette eau, avant d'arriver chez nous, transite par le réservoir des Combières, sur la Commune de Meximieux;
- pour Mollon, l'eau du robinet provient d'un puit situé sur la zone de captage des Brotteaux à Mollon.

Pour l'assainissement des eaux usées collectées, la commune est dotée de trois stations d'épuration

- une à Villieu traitant les eaux usées de villieu et Loves;
- une à Mollon;
- une à Monthoz.

Thierry DOUET Policier Municipal



Douet entre dans la Police Municipale en septembre 2002 après avoir réussi son concours d'agent municipal et suivi une formation au Centre National de la Fonction Publique Territoriale de Grenoble durant six mois.

Sa première affectation le conduit à Saint-Jean de Maurienne où il apprend toutes les spécificités de cette nouvelle expérience. Bien qu'étant toujours un représentant de la loi, il découvre des responsabilités et des missions plus proches des habitants (sécurité des habitants, arrêtés de circulation, respect du code de la route, nuisance des cyclomoteurs, surveillance des opérations

Après un an et demi d'investissement et de missions accomplies, Thierry Douet se voit promu au poste d'adjoint au

responsable de service. En 2008, il décide de relever d'autres défis et propose ses compétences à notre commune. Sélectionné parmi un panel de candidats intéressants, il prend officiellement son poste à Villieu-Loyes-Mollon le 29 septembre 2008.

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue et la réussite dans ses nouvelles fonctions.

Un policier municipal est un agent assermenté auprès du Tribunal de Grande Instance (TGI). De ce fait, il peut être amené à verbaliser les contrevenants.

Le produit de ces amendes est directement encaissé par le Trésor Public, qui en reverse une partie aux conseils généraux et aux communes de plus de 10 000 habitants.

Inauguration des nouveaux locaux de l'ADMR

Le 26 septembre dernier a eu accessibles, ils permettront lieu l'inauguration des nouveaux locaux de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), en présence de M. Charles de la Verpillière, Député de l'Ain, Mme Liliane Gobet, Présidente Fédérale de l'ADMR et de nombreuses personnalités du canton.

Si chacun a présenté, dans un discours bref mais éloquent, les bienfaits de l'ADMR, c'est sans doute l'intervention de M. Perraud qui a retenu toute l'attention de l'assemblée. Un témoignage émouvant sur l'aide morale et matérielle que les aides à domicile ont apportée à son épouse en fin de vie et à luimême aujourd'hui.

Cette cérémonie très conviviale fut partagée avec un public venu nombreux pour visiter ces bureaux récemment installés. Plus spacieux et plus facilement désormais un accueil mieux adapté où les personnes reçues pourront être écoutées et conseillées d'une façon plus individualisée. Le personnel de l'ADMR trouvera lui aussi plus d'aisance travailler, avec une salle de réunions pouvant recevoir, lors des commissions, l'ensemble des aides à domicile.

Cette "Maison des Services" (c'est sa nouvelle appellation), permettra donc à l'ADMR de donner pleine mesure aux services rendus.

Contact: **ADMR**

La Maison des Services 232 av. Charles de Gaulle 01800 Villieu-Loyes-Mollon

1 04 74 34 72 95 www.admr.villieu@orange.fr



Jacky Canavese ne craint plus la pluie

Cela fait plus de 20 ans que la famille Canavese s'est installée au lotissement le Janivon.

Si les premières années se sont passées sans gros problème, il n'en est pas de même depuis ces 6 dernières années. En effet, à chaque pluie, orosse ou moyenne, le garage en demi sous-sol de M. Canavese est inondé. Grâce à une pompe de piscine, Jacky limite les dégâts en évacuant l'eau envahissant son garage. Mais la quantité d'eau est parfois si importante que seule l'intervention des pompiers peut venir à bout de ce désastre. Trois interventions ont été nécessaires au cours de ces cinq dernières années. Dès qu'il se met à pleuvoir, M. Canavese est désespéré. Toute son attention se mobilise sur son accès de garage et la corvée commence; Sortir les tuyaux, installer la pompe, mettre en place l'évacuation jusqu'au puit perdu situé à plusieurs mètres de la maison. Bref, un calvaire épuisant qui se répète à chaque saison

"En semaine..." nous explique Jacky, "j'arrive plus ou moins à contrôler l'inondation en utilisant ma pompe. Mais lorsque nous devons nous absenter tout le week-end et que les prévisions météorologiques annoncent de la pluie, je suis très inquiet. Il m'est arrivé plusieurs fois de revenir le samedi soir et d'être obligé de mettre en route ma pompe parce que l'eau commençait à envahir mon garage et de repartir finir mon week-end".



Le problème vient du regard de récupération des eaux de pluies situé juste devant son portail. Par manque d'entretien, les feuilles, les boues, le sable finissent, en s'accumulant, par former un bouchon qui colmate les tuyaux d'évacuation. Résultat, l'eau monte dans le tabouret, déborde, commence par inonder la rue, pénètre dans la propriété et dévale la rampe d'accès du garage qui se retrouve envahis par les eaux. Sans parler du problème du regard du téléphone placé juste à côté de celui des eaux de pluie. Lorsque l'eau déborde, elle inonde le regard et s'écoule dans le janolène qui amène le câble téléphonique jusque dans la maison. Par grosse pluie, l'eau arrive parfois à remonter dans l'habitation.

La voirie du lotissement étant la propriété de la commune, plusieurs demandes d'intervention avaient été faites en mairie mais étaient restées vaines. M. Riche, Président du lotissement, avait pourtant insisté d'autant plus que le problème de M. Canavese s'était avéré ne pas être unique dans le lotissement. La famille Guillot, habitant non loin de la propriété des Canavese subissait en effet le même problème. Malgré plusieurs relances, aucune intervention n'avait été faite.

Suite à une nouvelle demande faite à la nouvelle équipe municipale, il n'a pourtant fallu cet été qu'un simple nettoyage des regards, l'ajout de deux rondelles supplémentaires pour approfondir le tabouret et quelques heures de manutention pour résoudre le problème. Une intervention qui aurait pu être faite depuis bien longtemps et qui a rendu le sourire et la joie de vivre dans leur maison à ces deux familles. Aujourd'hui, Jacky Canavese ne craint plus la pluie.



Vie locale

Chorale "Viva la musica"



Viva la musica, chorale de Villie u-Loyes-Mollon, composée d'une trentaine de choristes, a commencé la nouvelle saison par ses répétitions tous les lundis soir de

 $20\ h$ à $22\ h$ à la Maison Pour Tous de Mollon (MPTM).

Quelques uns d'entre nous ont quitté le groupe, d'autres nous ont rejoints. Tous les membres de la formation, habités d'une réelle envie de chanter, souhaitent que l'aventure continue. Il existe dans le groupe beaucoup d'amitié et de convivialité. Chaque semaine, chacun trouve un réel plaisir à se réunir dans une ambiance très sympathique qui séduirait quiconque aimerait se joindre à nous. D'ailleurs, si cette idée est déjà venue vous chatouiller et si vous avez encore une hésitation, venez tenter l'expérience,

vous serez les bienvenus, à bientôt

Renseignements:

Alain Gonard (Président) ① 04 74 37 09 31 Jacqueline Demarthe (Chef de Choeur) ① 04 74 38 21 77

Simone Beaufort (choriste) ① 04 74 61 43 83

Comité de fleurissement

Avec l'approche de l'hiver, je voudrai remercier les bénévoles qui permettent d'apporter à la commune une touche fleurie.



Je remercierai par exemple et entre autre, Monsieur Gomès qui s'est proposé pour l'entretien de la vierge de Loyes (cicontre) sans pour cela faire partie de l'association.

Pour continuer, l'associa-

tion réfléchit, en partenariat avec la Mairie, aux orientations à donner pour 2009. Faut-il toujours un comité de fleurissement ? Quels points sont à renforcer, à arrêter ? Quels sont les moyens nécessaires (matériel, humain) pour atteindre cet objectif ?

Nous avons besoin de bénévoles

En préambule, toujours ce premier constat : Nous avons besoin de bénévoles pour faire mieux vivre cette association.

Que faut-il pour avoir des fleurs, des plantations ?

Des idées, des personnes compétentes dans le choix des variétés, des mains pour mettre en place, des mains pour entretenir, arroser, désherber, soigner... Et des mains de rechange, pour palier à tout.

Merci d'oser vous proposer pour un petit coup de main, en donnant votre nom à un membre du comité de fleurissement ou en mairie.

> François Seemann Président

Le traditionnel bal de l'ADMR



Le 4 octobre dernier, c'est à présent une tradition, l'ADMR a organisé son repas dansant au Centre Innovance de Villieu.

Le thème retenu cette année était l'automne et pour orchestrer cette soirée, l'ADMR avait fait appel à Magali Perrier.



De nombreuses personnes, venus des quatres coins du canton, ont pu admirer un merveilleux décor automnal réalisé par Mme Dieudonné qui, avec beaucoup de goût et beaucoup de talent, nous a transportés dans un décor forestier.

Ainsi, jusqu'à 2 heures du matin, les danseurs chevronnés ont pu se laisser aller au rythme des musiques de l'orchestre.

Comme chaque année, le bal fut une belle réussite. Le personnel et les bénévoles réunis dans une même action peuvent être satisfaits de l'investissement et du temps qu'ils ont donné. D'autant plus que la recette de cette soirée festive servira à l'amélioration des services proposés par l'ADMR. Alors merci à eux et merci à tous ceux qui sont venus s'amuser lors de cette soirée.

A l'année prochaine!

Pensez-y!

A partir du 19 décembre, la commission du CCAS portera les colis de Noël au domicile des personnes concernées (70 ans et plus).

Cette année, 192 colis seront ainsi distribués (78 colis couples et 114 individuels). A cette occasion, toute l'équipe municipale leur souhaite de passer un excellent Noël plein de joie et de bonheur.

Agenda

Vendredi 5 décembre

• Réunion des classes en 7 (Auditorium) A 20 h 30 Renseignements : Eric Ménand ① 06 23 61 04 18

Samedi 6 décembre

Fête des lumières (Centre village)
 A partir de 18 h
 Organisée par Le comité des fêtes de VLM Animations de rues - Dégustations (chez les commerçants participants) - Défilé des lampions (organisé par le Sou des écoles)
 Surprise de Noël.

Jeudi 11 décembre

Repas de Noël (Centre Innovance)
 Organisé par le Club rencontre
 Renseignements: Michel Vallet
 0 04 74 35 47 95

Dimanche 14 décembre

Arbre de Noël (Centre Innovance)
 Organisé par le Dynamic Club
 Renseignements : Patricia Toni
 0 04 74 34 78 75

Jeudi 8 janvier

 Assemblée générale et galette des Rois (Salle des fêtes)
 Otganisées par le Club rencontre Renseignements : Michel Vallet
 0 04 74 35 47 95

Samedi 10 janvier

• Voeux de la Municipalité A 19 h (Centre innovance) Renseignements : Mairie ① 04 74 61 04 60

Samedi 17 janvier

• Exposition de peinture (Centre Innovance)
Organisé par Art & Culture
Renseignements : Alain Destoches
① 04 74 61 18 08

Mardi 20 janvier

ALASKA-CHILI, odyssée amérindienne Un film de David DUCOIN et Julie BAUDIN Séance à 20 h (Auditorium) Dans le cadre des Carnets de voyage proposés par l'association Art et Culture.

Mercredi 21 janvier

Assemblée Générale du Comité de jumelage (Auditorium) Renseignements : Claude Festaz

① 04 74 341 06 18

Listes électorales

S'inscrire sur les listes électorales est obliga-

Les inscriptions sont prises en mairie toute l'année et sont closes au 31 décembre. Sont concernés:

- les nouveaux arrivants sur la commune, français ou ressortissants de l'Union Européenne;
- les personnes majeures non encore inscrites sur la commune.

Les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici le 28 février 2009 sont inscrits d'office.

Rappe

Le 7 juin 2009, vous serez appelés à voter pour élire les députés européens.